

ACTION URGENTE

CRAINTES DE PROCÈS INIQUE POUR LES « CINQ DE TACLOBAN »

Cinq militant-e-s ont été arrêtés le 7 février 2020, après une descente illégale dans leurs locaux. Le 23 juin, le tribunal a rejeté leur demande d'annulation de l'autorisation de perquisition utilisée, alors que les autorités n'ont pas examiné sérieusement leurs allégations indiquant que des preuves ont été fabriquées. Amnesty International demande au ministère philippin de la Justice de mener dans les meilleurs délais une enquête approfondie, impartiale et efficace sur ces allégations et, si elles sont avérées, d'abandonner toutes les charges retenues contre ces personnes et de veiller à ce qu'elles soient libérées.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Ministre de la Justice - Menardo I. Guevarra

Department of Justice

Padre Faura Street

Ermita, Manila 1000, Philippines

Fax : (632) 8526-2618

Courriel : communications@doj.gov.ph et osecmig@gmail.com

Monsieur le Ministre,

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude quant aux poursuites engagées contre cinq militant-e-s arrêtés à Tacloban en début d'année – **Frenchie Mae Cumpio, Mariel Domequil, Marissa Cabaljao, Mira Legion et Alexander Philip Abinguna** – qui sont des membres actifs d'organisations s'intéressant au journalisme indépendant, aux droits humains et aux questions environnementales.

Les circonstances de la descente dans leurs locaux qui a abouti à leur arrestation le 7 février 2020 restent douteuses au vu des allégations faisant état de fabrication de preuves et de l'absence de témoins. C'est donc avec préoccupation que j'ai appris que, le 23 juin 2020, le tribunal avait rejeté leur demande d'annulation de l'autorisation de perquisition bien que ces allégations n'aient pas été examinées sérieusement.

Des policiers et des militaires ont effectué une descente dans leurs locaux le 7 février vers 1 heure du matin. D'après les cinq militant-e-s, ils ont pointé leurs armes sur eux, leur ont demandé de quitter les lieux et ont conduit la perquisition sans aucun témoin. Si ces allégations sont vraies, cette opération s'est déroulée en violation des dispositions du droit philippin visant à garantir le bon déroulement des perquisitions.

Les cinq militant-e-s affirment en outre que les policiers et les militaires ont placé des preuves les incriminant, notamment des armes à feu et des explosifs soi-disant trouvés sur leurs lits. Malheureusement, le placement d'explosifs et d'armes à feu semble être une méthode largement attestée aux Philippines pour arrêter des militants sur la base d'accusations excluant toute possibilité de libération sous caution et entraver leurs activités.

C'est pourquoi je crains que le rejet de la demande de ces personnes en vue de faire annuler l'autorisation de perquisition, alors que leurs allégations n'ont pas été examinées sérieusement, ne les empêche de bénéficier d'un procès équitable.

Je demande instamment à vos services de mener dans les meilleurs délais une enquête approfondie, impartiale et efficace sur les allégations de ces militant-e-s. Si elles sont avérées, il faut abandonner toutes les charges retenues contre eux, ceux qui sont toujours détenus doivent être libérés et les responsables présumés de ces violations doivent être amenés à rendre des comptes dans le cadre de procès équitables.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous accorderez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

La journaliste locale **Frenchie Mae Cumpio, Mariel Domequil**, des Missions rurales des Philippines, la porte-parole du réseau People Surge **Marissa Cabaljao, Mira Legion** de la Nouvelle alliance patriotique - Visayas orientales, et **Alexander Philip Abinguna**, membre du Conseil national de Karapatan, ont été arrêtés le 7 février 2020 lors de descentes simultanées dans la ville de Tacloban.

Mira Legion et Marissa Cabaljao sont inculpées de détention illégale d'armes à feu, un chef d'accusation pouvant donner lieu à une libération sous caution, qu'elles ont obtenue depuis. Frenchie Mae Cumpio, Mariel Domequil et Alexander Philip Abinguna sont inculpés de détention d'armes à feu et d'explosifs, une infraction qui exclut toute possibilité de libération sous caution, et sont détenus dans la prison du poste de police de la ville de Palo.

Frenchie Mae Cumpio et Mariel Domequil ont comparu devant le tribunal le 18 février 2020 pour leur mise en accusation. Marissa Cabaljao, Mira Legion et Alexander Philip Abinguna ont comparu le 2 juin. Le 23 juin 2020, le tribunal régional de première instance de Tacloban a rejeté la demande des militant-e-s en vue d'obtenir l'annulation de l'autorisation de perquisition utilisée lors de la descente et de l'enquête judiciaire les visant, l'exclusion des éléments de preuve saisis au cours de la descente et la restitution des objets saisis qui n'étaient pas mentionnés dans l'autorisation de perquisition. Les audiences se poursuivent.

Depuis l'entrée en fonction du président Rodrigo Duterte en 2016, les défenseurs des droits humains et les militants politiques sont de plus en plus souvent la cible de harcèlement, de menaces et d'agressions, y compris d'homicides. La plupart de ces défenseurs et militants appartiennent à des organisations que le gouvernement ou des personnes inconnues ont qualifiées de « rouges » ou désignées comme des façades légales de groupes communistes, sans éléments de preuve crédibles, une accusation qu'ils ont niée à maintes reprises.

Dans ce contexte où la situation des droits humains se dégrade, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a publié son rapport sur les Philippines le 4 juin 2020. Il y souligne que « les défenseurs des droits de l'homme font l'objet d'attaques physiques et verbales, de menaces et de harcèlement juridique depuis plus de 20 ans ». Il note en outre que le phénomène de « marquage rouge » a « fait peser une grave menace sur la société civile et la liberté d'expression ».

LANGUE À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 10 août 2020

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOMS, NOMS ET PRONOMS À UTILISER : Frenchie Mae Cumpio (elle), Mariel Domequil (elle), Marissa Cabaljao (elle), Mira Legion (elle) et Alexander Philip Abinguna (il)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa35/1810/2020/fr/>